

Conseil municipal du lundi 17 septembre 2018

Déclaration du groupe « Transition » : délibération n° 30 concernant l'approbation demandé du nouveau PLU

Vous rappelez dans votre note de synthèse, et ce à juste titre, l'importance d'un PLU dans la gestion d'une commune.

Ce devrait donc être une chose sérieuse et cela nous ne pouvons que le partager, nous qui avons un PLU travaillé avec les partenaires, avec la population, avec l'opposition et finalement voté à l'unanimité en 2006.

On est loin ici de tout cela. Après vous être vu obligé de retirer votre premier projet de PLU par injonction du préfet, suite aux nombreuses illégalités, nous pensions que vous aviez retenu la leçon et que les choses seraient faites enfin sérieusement. En voyant le nouveau PLU arriver près d'un an et demi plus tard, alors que vous n'aviez cessé de crier au moment de son annulation que le problème n'était qu'une broutille et qu'en 6 mois tout cela serait résolu, nous pensions qu'enfin vous aviez pris les choses au sérieux.

D'autant qu'une séance spécifique de ce conseil municipal, consacrée à la présentation et à l'adoption du PLU était prévue et annoncée fin juin, l'essentiel des délibérations courantes de gestion ayant été traitées au CM du 11 juin. L'occasion de beaux débats sur des sujets majeurs...

Mais que voit-on ?

Prendre les choses au sérieux ?

Sérieux de mettre la discussion du PLU qui détermine l'avenir de notre commune dans un conseil municipal avec 30 points à traiter à l'ordre du jour ?

Sérieux de voir que cette séance a été programmée avec un démarrage en pleine après-midi contrairement à nos demandes de prendre en compte les personnes actives qui ne peuvent se dégager professionnellement si tôt ?

Sérieux de voir que la séance publique de présentation aux habitants, que vous aviez annoncée le 11 juin pour le 14 septembre et que vous avez unilatéralement annulée au dernier moment ?

Sérieux de faire un PLU sans aucune discussion en amont avec les autres élus représentant près de la moitié de la population et pire encore sans aucune présentation aux premiers concernés par l'avenir de leur ville, à savoir les Féréopontains ?

Si cela seulement pouvait vous aider à limiter vos prétentions et votre obsession à vouloir toujours donner des leçons... Mais nous en doutons...

Quand on regarde dans le détail vos propositions, la même question revient inlassablement : **EST-CE BIEN SERIEUX ?**

Je passerai les questions de procédures, comme l'absence de toute référence au décret du 29 décembre 2015 applicable au 1^{er} janvier 2016, qui vous oblige à redonner du sens au règlement du PLU en le faisant passer d'un plan d'urbanisme réglementaire à un urbanisme de projet. Et il y a pire... Mais la vraie question est celle de savoir si votre PLU est quelque chose de sérieux. Il devrait...

Sérieux ? Quand vous osez écrire que le contrôle de légalité avait validé votre PLU en contradiction avec la position du préfet qui, lui, vous l'a fait annuler ? On s'imagine le Préfet passer ses soirées à détecter les illégalités du PLU de Saint-Fargeau-Ponthierry pour y trouver ce que ses propres services spécialisés n'auraient pas vus ?

Sérieux ? Quand on regarde les références utilisées pour suggérer la suite ?

Le chiffre de la population (14 122 habitants) est donné comme chiffre de référence pour... 2017. Alors qu'il s'agit du chiffre officiel pour l'année... 2014 ! Comme si la population n'avait pas augmentée depuis votre arrivée. L'explosion des effectifs au collège, avec toutes les difficultés de cette rentrée ne seraient que de l'intox... 780 élèves à la rentrée 2017, 880 à cette rentrée et 980 prévus pour la rentrée prochaine. Soit 25% d'augmentation en 2 ans. Du jamais vu !!! Tout explose au collège, même les sanitaires, car incapables de prévoir les accompagnements, tant vos chiffres minimisés n'ont eu qu'un objectif : tenter de masquer les effets de l'urbanisation à outrance ouverte dès votre prise de fonction. Seriez-vous le grand champion de Fake News ! Ne clamiez-vous pas avec aplomb, il n'y a pas si longtemps, que les effectifs étaient en baisse dans les écoles ?

Sérieux ? Quand vous continuez à répandre les Fake News qui vous ont pourtant si bien réussi jusqu'ici... Jusqu'ici !!

Fake News, quand vous osez écrire sur la requalification des bords de Seine : « *Par la suite, le projet urbain initial prévoyait en 2009-2010 environ 1150 logements, qui aujourd'hui est ramené aux environs de 600 logements* »

Alors que vous savez parfaitement que le 13 novembre 2013 vous votiez par délibération une convention avec l'EPIF où notre engagement était de faire sur 10 ans, 600 logements, contribuant à financer la réhabilitation des parties de friches Leroy. Donc rien de neuf là-dessus ! Rien de « *ramené* », comme vous l'écrivez...

Simplement, la continuité des engagements pris, malgré les quatre ans que vous avez fait perdre à la résolution d'un dossier complexe, comme tous ceux qui touchent la mutation d'un

quartier victime de la désindustrialisation. Nous saurons mesurer ce que votre attentisme inutile a fait perdre financièrement à la commune.

D'autre part, vous savez parfaitement que le 13 novembre 2013, le conseil municipal votait la proposition de confier à CDU (groupement de promoteurs) la tâche de proposer un projet sur le site pour juin 2014, et ce sans la moindre exigence dépassant les 600 logements d'engagement initial.

Auriez-vous perdu la mémoire madame Megret, monsieur Petitbon, monsieur Hakizamana, monsieur Guyard, vous qui avez participé à ce conseil municipal ?

Ou essayez-vous de gouverner la commune en trouvant l'inspiration chez des dirigeants de certains pays où le mensonge et les tweets règnent en maître ?

- **Sérieux ?**

Quand vous êtes interrogés dans le cadre du PLU sur des sujets importants, comme ceux des transports ou celui de l'assainissement, vous n'avez comme réponse que ce n'est pas votre affaire, mais celle de l'agglomération melunaise que vous avez cherché à rejoindre dès 2016.

Comme si l'agglomération melunaise n'était pas votre affaire, comme si vous n'étiez pas vice-président, comme si vous n'y aviez pas les questions d'habitat en délégation. Comme si vous n'y aviez pas fait voter le Plan local de l'habitat (PLH) pour Saint-Fargeau-Ponthierry, avec l'engagement de nouvelles constructions, sans jamais le présenter en conseil municipal contrairement aux obligations légales.

Mais je ne voudrais pas trop forcer le trait et je tiens à dire qu'**il y a quand même des choses « sérieuses »** dans ce PLU. Ce qui est sérieux, c'est votre vision de l'avenir de la commune et la confirmation des orientations que vous avez voulues qui sont à prendre au sérieux, très au sérieux même si contraires aux engagements électoraux... A prendre même très au sérieux car ô combien inquiétant pour l'équilibre de notre cadre de vie !!

Simplement 3 exemples :

- L'affirmation de l'explosion immobilière provoquant l'explosion démographique de notre commune.

Si le point d'équilibre pour maintenir la population à son niveau sur notre commune est de 75 logements par an, vous annoncez un besoin de 105 logements, soit 40% de plus. Mais surtout le phasage de constructions que vous annoncez vous-même pour les six ans à venir est de 1135 logements supplémentaires soit... 190 logements par an. Soit près de 3000 habitants en plus en l'équivalent d'un mandat... Et ce à rajouter aux 350 logements que vous avez, vous, pas nous... autorisés de 2014 à 2016 en signant les permis de construire, soit près de 1000 personnes supplémentaires. Ca y est, les 25% de logements sociaux sont atteints. Jusqu'en 2014, les 5% de logements

manquants ont été réalisés en 10 ans sur uniquement des programmes mixtes. Vous avez réalisé les 5% manquants pour atteindre les 25% obligatoires en moins de quatre ans avec des immeubles entiers réservés au logement social !!!

- Le deuxième exemple : Le déficit de vision sur les équipements indispensables pour accompagner cette urbanisation à outrance qui nous place comme la troisième ville du département en rythme de progression, au même niveau que des communes de ville nouvelle. Avec toutefois 2 différences essentielles :
 - Elles n'ont pas le choix, car répondant à une programmation gérée par l'Etat à travers leur établissement public. Mais là par contre pour Saint-Fargeau-Ponthierry, c'est le résultat de votre choix ou plutôt de vos choix.
 - Elles sont accompagnées par une vision spatiale et chronologique des équipements publics devant accompagner leur croissance. Ici l'on cherche encore.

Dans votre aptitude à transformer les vrais sujets en polémiques, pour vous éviter de répondre aux vraies questions, vous osez dire que la municipalité précédente n'a pas prévu les choses. Comme si l'on aurait pu imaginer que vous alliez tripler le rythme de construction.

Alors merci de rappeler ce que serait Saint-Fargeau-Ponthierry sur le plan de la mobilité sans ses 13 kilomètres de pistes cyclables, programme interrompu depuis 2014...

Que serait Saint-Fargeau-Ponthierry sur le plan des loisirs et des sports sans sa base de loisirs, sans les courts de tennis fermés, sans les murs d'escalade, sans sa halle ? Sans sa salle neuve de tennis de table que vous envisagez de déplacer ? Et j'en passe...

Que serait Saint-Fargeau-Ponthierry sur le plan de l'enfance sans l'école Marie Curie, sans la Maison de la Petite enfance, sans l'école primaire de Moulin clair que vous avez achevée, sans les city stade et les jeux pour enfants dans la ville ? Et j'en passe...comme d'autres se passent de la ferme pédagogique que vous avez cassée...

Que serait Saint-Fargeau-Ponthierry sur le plan social sans l'extension du FRPA et sa salle dédiée aux seniors, sans sa maison de retraite au centre-ville, sans l'épicerie solidaire ? Et j'en passe...

Que serait Saint-Fargeau-Ponthierry sur le plan de la dynamique économique sans sa zone économique réalisée en contrepartie du départ des industries, sans sa petite grande surface de cœur de ville qui a ramené du commerce qui fermait, sans ses commerces de proximité installés dans les hameaux de Moulignon et de Jonville ? Et j'en passe ...

Que serait Saint-Fargeau-Ponthierry sur le plan culturel sans ses vignes communales, sans son cinéma, son musée et son centre culturel ? Et j'en passe...

Mais que sera Saint-Fargeau-Ponthierry avec son marché déplacé ? Pour le mettre où ? Le PLU aurait dû le dire...

Mais que sera Saint-Fargeau-Ponthierry avec un nouveau collège ? Pour le mettre où ? Le PLU aurait dû le dire...

Alors vous nous invitez de façon toujours polémique à comparer votre gestion et la nôtre !
Nous sommes prêts à la comparaison !!!!

- Mais le troisième exemple est sans doute encore le plus grave : l'absence de considération de notre environnement et de notre cadre de vie !

Les questions de prévention des inondations sont bien insuffisantes. Nous savons par exemple depuis longtemps qu'un bassin de rétention est nécessaire pour retenir les eaux venant de l'autoroute. Si ce n'est pas à la commune de le financer, c'est à elle que revient l'obligation de réserver les terrains nécessaires pour le construire. Rien de prévu dans le PLU.

Autre exemple : la zone naturelle d'entrée de ville que vous aviez identifiée dans votre premier projet de PLU, a ici totalement disparue et intégrée d'office dans la ZAC. Quant à la déclinaison du « Plan énergie climat territorial », fait pour lutter contre les pollutions, et que vous avez pourtant voté à la CAMVS, moi aussi d'ailleurs, on n'en voit aucune illustration.

Encore une preuve de plus du décalage entre le discours et les actes !

L'environnement ne vous intéresse d'ailleurs pas... La preuve est que, lorsque vous êtes interrogés sur les incidences de la concentration de logements en centre-ville avec ses 1500 logements supplémentaires et de la circulation induite par ces milliers d'habitants en plus, vous écrivez : « *les trafics générés ne seront pas de nature à produire une dégradation significative de l'air à l'échelle communale* ». Votre réponse ne fait que traduire le mépris que vous avez de ces questions. A quand le prochain tweet ?

Ce sur quoi on est sûr, par contre, c'est que vous n'avez qu'un seul souci :

Profiter de votre passage pour satisfaire ce qui a été votre univers durant des années, satisfaire les besoins des promoteurs de l'immobilier à construire au maximum dans les meilleures conditions possibles de rentabilité, quitte à leur brader le meilleur patrimoine foncier municipal dont vous avez la charge et ce au meilleur prix... mais que pour eux ! Comme en témoigne l'opération du projet immobilier sur les terrains de l'ancienne mairie vendus à 200 euros le mètre carré et que vous refusez toujours aujourd'hui de nous dévoiler dans sa globalité.

Vos amis sont déjà sur le poste de police déplacé. Pourquoi ? Pour construire !

Ils lorgnent déjà, avec votre complicité, sur les terrains du marché programmé à fermer pourquoi ? Pour construire !

Et ce n'est que le début, puisque vous avez déjà voté la première étape du SCOT de la CAMVS en inscrivant l'urbanisation de l'entrée de ville depuis l'autoroute, comme l'une des zones prioritaires d'urbanisation de l'agglomération melunaise.

Alors vous avez compris :

- Que rejetant le passage de Saint-Fargeau-Ponthierry d'un statut rural, avec l'équilibre préservé entre le rural et l'urbain, à un statut de simple banlieue urbaine de Melun.
- Que refusant de voir le cœur de ville s'éteindre au profit d'une asphyxie inéluctable et déjà commencée de ce qui faisait sa dynamique et son identité
- Que refusant de voir Ponthierry porter à ce point la charge immobilière où les services publics ou d'intérêts publics, installés avec énergie, sont défaits un par un pour ne laisser la place qu'à des logements.

Notre groupe s'opposera sérieusement et par tous les moyens possibles à ce PLU destructeur de Saint-Fargeau-Ponthierry et de son identité en commençant à voter « contre » votre PLU.

Afin de savoir si ce projet est bien celui de l'ensemble de la municipalité ou le vôtre (j'y joins votre adjointe et votre premier adjoint forcément impliqués dans ce document), afin de voir s'il est construit avec autant de concertation que celle que vous avez menée jusqu'ici... nous vous demandons officiellement **un vote à bulletin secret.**

Cette demande, si vous êtes certain que l'orientation que vous voulez donner à Saint-Fargeau-Ponthierry est bien partagée, ne devrait pas faire l'objet de la moindre objection.

D'autre part, je demande que cette explication de vote soit jointe au CR de séance.

Si vous décidez de la retirer, comme vous l'avez fait pour l'explication de vote de notre groupe lors du dernier budget, nous irions cette fois ci chercher auprès des instances concernées, la bonne application de la loi que vous ne respectez que lorsque vous y êtes contraint.